

Organisateur: Association SYMP' ART' M  
78 rue Terra Olt 12300 Saint-Parthem

**ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE GRENIER**

**Personne morale**

se déroulant le 27 avril 2025 septembre 2024 à Saint-Parthem

Je soussigné(e),

Nom ..... Prénom.....

Représentant le société/association/ (Raison sociale):.....

N° de registre du commerce/des métiers:.....de.....

dont le siège est à (adresse).....

ayant la fonction de: .....dans la personne morale.

Né(e) le ..... à Département..... Ville.....

Adresse du représentant:.....

CP..... Ville.....

Tel..... Email.....

Titulaire de la carte d'identité N°: .....

Délivrée le ..... par .....

N° immatriculation de mon véhicule.....

Déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'article L 310-2 du code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour des objets mobiliers usagés (article 321-7 du code pénal)
- de non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du code pénal)

Fait à Saint Parthem le

Signature

Ci-joint règlement de .....€ pour l'emplacement pour une longueur de ..... mètres

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation

Organisateur: Association SYMP' ART' M  
78 rue Terra Olt 12300 Saint-Parthem

**ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE GRENIER**

**Personne morale**

se déroulant le 27 avril 2025 à Saint Parthem

Je soussigné(e),

Nom ..... Prénom.....

Représentant le société/association/ (Raison sociale):.....

N° de registre du commerce/des métiers:.....de.....

dont le siège est à (adresse).....

ayant la fonction de: .....dans la personne morale.

Né(e) le ..... à Département..... Ville.....

Adresse du représentant:.....

CP..... Ville.....

Tel..... Email.....

Titulaire de la carte d'identité N°: .....

Délivrée le ..... par .....

N° immatriculation de mon véhicule.....

Déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'article L 310-2 du code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour des objets mobiliers usagés (article 321-7 du code pénal)

Fait à Saint Parthem le

Signature

Ci-joint règlement de .....€ pour l'emplacement pour une longueur de ..... mètres

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation